CGG
Société anonyme au capital de 5 785 750 €
Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine – 75 015 Paris
969 202 241 R.C.S. Paris

Communiqué relatif à la rémunération variable du Directeur Général de la société CGG au titre de l'exercice 2017

Paris, le 12 mars 2018.

Le Conseil d'administration de la société réuni le 8 mars 2018 s'est prononcé sur la rémunération variable du Directeur Général au titre de l'exercice 2017. Ces éléments, publiés en application du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, ont été déterminés comme suit par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de nomination et de rémunération.

Au titre de l'exercice 2017, la rémunération variable de Monsieur Jean-Georges Malcor s'établit à 914 885 €.

La part variable de la rémunération due au titre de l'exercice 2017 à raison du mandat social de Monsieur Jean-Georges Malcor en qualité de Directeur Général sera payée en 2018, après approbation des comptes par l'Assemblée Générale des actionnaires convoquée pour le 26 avril 2018. Le versement sera conditionné à l'approbation de la part variable par cette même assemblée dans les conditions prévues à l'article L. 225-100 du Code de commerce.

Contact CGG : Secrétariat Général,
Tour Maine Montparnasse,
33 avenue du Maine - 75 015 Paris